



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Taux

Question écrite n° 43422

Texte de la question

M. Frantz Taittinger souhaiterait que M. le ministre delegue au budget lui indique s'il est dans les intentions du Gouvernement de modifier la TVA sur l'hotellerie quatre etoiles, actuellement a 5 p. 100, dans la prochaine loi de finances.

Texte de la réponse

Il n'est pas envisage de modifier le taux de 5,5 % de taxe sur la valeur ajoutee applicable a la fourniture de logement dans les hotels, quelle que soit la categorie a laquelle ils appartiennent.

Données clés

Auteur : [M. Taittinger Frantz](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43422

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 septembre 1996, page 5129

Réponse publiée le : 16 décembre 1996, page 6600